

4 décembre 2022

Championnat Départemental d'Aviron Indoor de l'Ain

Avant Programme

Cette compétition est ouverte aux clubs de l'Ain affiliés à la Fédération Française d'Aviron.

1. Organisation

L'organisation est assurée par le CDA01 « Comité Départemental d'Aviron de l'Ain ».

La gestion technique du Championnat Départemental est confiée au club ABHR « Aviron Bugey Haut-Rhône ».

Président du CDA01 : Claude CALCHERA

Présidente de l'ABHR : Brigitte ANDRIEU

2. Lieu

Gymnase Morin à Belley

149 Chemin des Soupirs 01300 BELLEY

De 10h à 15h

3. Championnat

a) Caractéristiques

De J14 (2^e épreuve jeunes 2023) à Master... Toutes les courses se dérouleront suivant le code des courses FFA.

b) Parcours

Aviron Indoor sur 10 machines « rowerg » concept2 reliées.

Distances : 8 x 250m – 1000m – 2000m suivant les catégories.

c) Entraînement autorisé sur 15 machines « rowerg » Concept2 mises en plus à disposition par le club ABHR.

4. Matériel

10 Ergomètres de course mis à disposition par la ligue Auvergne-Rhône-Alpes et le Comité Départemental de l'Ain.

15 Ergomètres d'entraînement mis à disposition gracieusement par le club ABHR.

5. Engagements

Ils doivent être réalisés sur le site internet de la FFA... <https://ffsa-goal.multimediabs.com/login>

L'inscription sur le site internet FFA permet de s'assurer que le licencié est à jour de sa licence et qu'il dispose d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition.

Ouverture des inscriptions : Lundi 14 novembre 2022

Clôture des inscriptions : Mercredi 30 novembre 2022 à 23h00

Consultation du programme : Vendredi 2 décembre 2022 à partir de 18h00 sur le site internet du CDA01

Droits d'inscription : pas de frais d'engagement

6. Jury

Les arbitres composant le jury seront désignés par la Commission Régionale des Arbitres de la Région AuRA.

Les équipages devront être capables de présenter si besoin licences ou pièces d'identité à la demande de l'arbitre.



4 décembre 2022

7. Service de secours

Il sera assuré par le Comité Départemental de Sauvetage et de Secours (FFSS) du département de l'Ain.

8. Réunion des délégués de clubs

Elle aura lieu le 4 décembre à 9h00 sur place.

Les modifications d'engagements peuvent être acceptées jusqu'au 30 novembre 2022 à 20h00.

Passé ce délai, toute modification devra être réalisée pendant la réunion des délégués, dans la stricte application du code des régates.

Les remplaçants : auprès du Président de Jury, sur l'imprimé officiel (complètement rempli si possible à l'avance précisant le N° de licence).

Déclaration de forfait : les forfaits d'une équipe doivent faire l'objet d'une déclaration sur l'imprimé officiel lors de la réunion.

9. Résultats

Résultats des courses : sur place.

Ces résultats seront consultables sur les sites internet du CDA01 le 4 décembre 2022. <https://aviron01.fr> et avironbugey.fr

10. Programme prévisionnel (au vu du nombre de compétiteurs possibles licenciés dans le département)

HJ15-J16... 2000m...	Course... 10h00 - 10h20	
FJ15-J16... 2000m	Course... 10h40 - 11h00	

HJ17-J18 et SH 2000m	Course... 11h20	
FJ17-J18 et SF 2000m	Course... 11h40	

HJ13-J14... 1000m	Course... 12h00 - 12h20	
FJ13-J14... 1000m	Course... 12h40 - 13h00	

Master H... 1000m	Course... 13h30	
Master F... 1000m	Course... 14h00	

HJ13-J14... 8x250m	Course... 14h30	2è épreuve jeunes 2023
FJ13-J14... 8x250m	Course... 14h50	2è épreuve jeunes 2023

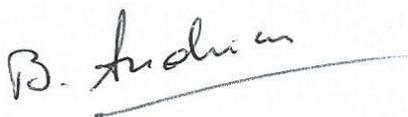
Master Mixte H/F...8x250m	Course... 15h10	



4 décembre 2022

La Présidente du club ABHR

Brigitte ANDRIEU



Le Président du CDA01

Claude CALCHERA



Le Président de la CRA

Alex MAZOYER



Le Président de la ligue AuRA

Stéphane GUERINOT

